



APRAGAZ

A.S.B.L.

Votre organisme de contrôle

RAPPORT n°: 18060

Délégué: Delcorps j-l / De Block Sander

Chaussée de Vilvorde, 156 B-1120 Bruxelles Tél. 32/2/264.03.60 - Fax. 32/2/268.89.58 email: info@APRAGAZ.com

IMTECH N.V. / S.A. Boulevard Industriel 28 1070 BRUXELLES APRAGAZ	référence M.Ahaddouch M. Ozturk	Installateur (Nom, prénom, TVA)
	14434/P012	

P E 207 rev0

Rapport relatif à: **INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION - DOMESTIQUE**

Effectué à Anderlecht

Le 17/10/2019

Identification de l'installation

Client: Nautilus	
Adresse: Rue Poxcat /Bd Industriel (Appartement D74)	
1070 Anderlecht	Tél n°
Type d'installation: Neuve ☒ Existante ☐ Extension ☐ Modification ☐ Temporaire ☐	

Type de visite

Examen de conformité (art 270) ☒ Examen de contrôle (art 271) ☐ Renforcement (art 276) ☐ Vente (art 276bis) ☐

Données de l'installation

Type de l'installation: Unité d'habitation ☒ Unité de travail domestique ☐ Ensemble résidentiel ☐ Parties communes d'un ensemble résidentiel ☐	Description: Appartement D74
Distributeur d'électricité: Sibelga	Code EAN: /
Compteur: Marque & type: /	N° série: /
Tension (V): 2X 230V ±N	Intensité max (A): 63A
Type d'électrode: boucle ☒ piquet(s) ☐ autre ☐	Résistance de dispersion Ra 2,13ohm P E 003

Description de l'installation (surintensité)

Description de l'installation: schéma ☒ schéma de position ☒ description ☒				OK ☒ NOK ☐		
Implantation des tableaux, accès au matériel				OK ☒ NOK ☐		
Piscine: présente ☐ absente ☒		Sauna: présent ☐ absent ☒				
Type de câble d'alimentation: Type: XGB section L 16mm² +N 16mm²+PE 16mm²(VOB)						
Protection générale: marque & type: Vynckier EP102Gi						
Surintensité: 63A Courant court-circuit: 630A Pouvoir de coupure: 10kA						
Sectionneur général: nombre de pôles: 2 ;lth: courant thermique nominal: 63A						
Protection				Section (mm²)	Description	
Nombre	N°	# pôle	I (A)			
1x	D1	2	63/0,3	Eaton PFIM-63/2/03-A 3kA 22,5kA²s	10	Différentiel général 300mA
1x	C1	2	32	Eaton FAZ6-C32/2 6kA(3)	6	Taque de cuisson
10x	C2/3/4/5/7/8/9/10/11/12	2	16	Eaton FAZ6-C16/2 6kA(3)	1,5/2,5	Éclairage / Prises
1x	C6	2	10	Eaton FAZ6-C10/2 6kA(3)	1,5	Éclairage
1x	D2	2	63/0,03	Eaton PFIM-63/2/03-A 3kA 22,5kA²s	10	Différentiel 30mA (Q13=>Q18)
4x	C13/15/16/18	2	16	Eaton FAZ6-C16/2 6kA(3)	2,5	Lave-vaisselle/ éclairage + prises SDB
1x	C14	2	20	Eaton FAZ6-C20/2 6kA(3)	2x 2,5	Machine à laver / seche linge
1x	C17	2	10	Eaton FAZ6-C10/2 6kA(3)	2,5	Vanne motorisée HVAC
Tension: 230V Fréquence: 50 Hz pouvoir de coupure prévu 3000 ☐ - 1500 ☐ autre ☒ 6kA						
Nombre de tableaux: 1 nombre de circuits: 20						
In des protections en accord avec le φ des conduites, appareils et matériel				OK ☒ NOK ☐		
Section des conducteurs de protection suffisante				OK ☒ NOK ☐		

Protection contre le contact direct

Armoire	Fermé ☒ Métallique (cl1) ☐ Plastique (cl 2) ☒ Ouvert ☐ Paroi arrière non hygroscopique ☒
Lignes	Fils ☒ Câble ☒ En tube ☒ Apparent ☒ Encastré ☒ Enterrés ☐ extérieur ☐ autre ☐
Appareils	Éclairage ☒ Prise de courant ☒ avec terre ☒ sans terre ☐ Appareil fixe ☒
Contact impossible par	Isolation ☒ Enveloppes ☒ État du matériel fixe OK ☒ NOK ☐
Protection contre le contact direct:	suffisante ☒ insuffisante ☐

Protection contre le contact indirect

Dispositif de protection courant différentiel résiduel $\leq 300\text{mA}$ présent ☒ Espaces humides $\leq 30\text{mA}$ présent ☒			
In (A)	Icc (A)	d In (A)	Circuits protégés
63	3000	0,3	Général
63	3000	0,03	Q13-Q18
Liaisons équipot continuité OK ☒ NOK ☐			Bouton de test: OK ☐ NOK ☐ Injec ΔI de défaut OK ☐ NOK ☐
Protection contre le contact indirect:			suffisante ☒ insuffisante ☐

Niveau d'isolement

Appareil: Norma UNILAP 100 ☐ Kyoritsu 3243 ☐ Metrel 61557 ☒ autre ☐ Gossen Metrawatt MXTRA
 Connexions démontées: /
 Résistance d'isolement: Ri 134,5Mohm (Tension de test 500V) Ri : OK ☒ NOK ☐
 Mesures non exécutées aux circuits: /
 Mesure trop faible du type de circuit /

Infractions et/ou remarques et/ou notesInfractions

Néant.

Note:

Conclusions

L'installation est – n'est pas - conforme, à l'exception des remarques citées ci-dessus.

Le schéma unifilaire et le schéma de position sont visés. ☒ n° des schémas:

Le dispositif de protection à courant différentiel résiduel est plombé. ☒

L'installation doit être révérifiée avant le 17/10/2044 (art. 271 AREI) - par nos soins - ainsi qu'avant toute remise en service après modification ou extension importante, exécutée avant cette date.

L'installation peut – ne peut pas – être mise – conservée- en service, si, sans délai, les non-conformités sont corrigées et les précautions nécessaires prises afin que cette installation ne cause aucun danger ni aux personnes, ni aux marchandises.

C'est une obligation de conserver le procès-verbal dans le dossier électrique. Précédent présent ☐ pas présent ☒

C'est une obligation d'inclure chaque modification dans le dossier.

C'est une obligation d'aviser immédiatement le ministre des affaires économiques, Direction Energie électrique, de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.

Seules les parties visibles et accessibles font partie de la visite

Ce rapport a 2pages + Schémas (1)

L'agent visiteur

P.P.
